

République Française
Département : MEUSE
Arrondissement : Bar-le-Duc
CHANTERAINE - COMMUNE

Procès verbal

Le mardi 09 décembre 2025 à 20 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 01 décembre 2025, s'est réunie sous la présidence de MICHEL LAGABE.

Secrétaire de la séance : VERONIQUE FOLLIARD

Présents : MICHEL LAGABE, VINCENT BOUCHON, VERONIQUE FOLLIARD, SIMONE LABAINVILLE, LUDOVIC MUEL, EMMANUEL PRESSON, AMANDINE PROTIN, MATHILDE GARDIEN, SEGOLENE HECHT

Représentés : FLORIANE SCHILLINGER représentée par SEGOLENE HECHT

Absents et excusés : DANIEL THIRIOT

Ordre du jour :

- Présentation et chiffrage du projet "aménagement et parking de la salle à Morlaincourt" par M. Laflotte
- Avis du conseil
- Don
- Informations et questions diverses

Ouverture de la séance à 20h01

Validation du compte rendu de la séance du 7 novembre 2025

Présentation du projet « aménagement et parking de la salle à Morlaincourt »

Après avoir fait le point avec la CAUE, l'UDAP, Mme Guerre et la région, M. Laflotte nous présente l'avant projet définitif.

La présentation est bien détaillée et répond aux divers critères imposées par les institutions et des membres du conseil. L'avis du conseil est positif.

M.Laflotte nous fournira un document finalisé et détaillé des coûts début janvier pour que l'on puisse faire le plan de financement et les demandes de subvention (DETR, CA, GIP, amendes de police....)

M. le Maire a fait un état des finances de la commune à ce jour : La commune a terminé de payer cette année l'emprunt fait pour la restauration de la salle du Trio (cela représentait environ 7 400€/an) et possède assez de trésorerie pour faire les travaux.

Le plan de financement sera discuté prochainement, ainsi que le besoin d'un recours à l'emprunt.

Don (N° DE_2025_039)(9 pour/9votes)

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le don de la SCEA du Chanel d'un montant de 57.66€

Informations et questions diverses

- Toiture église Chennevières : une réunion a eu lieu sur place le 27 novembre avec le CAUE. Il n'y a pas que les tuiles à changer. Il faudra prendre en compte la zinguerie, le clocheton, la girouette et les vitraux à refaire pour pouvoir bénéficier d'aides publiques. C'est un vrai dossier à monter qui sera également suivi par l'UDAP. A suivre...
- Lors du prochain conseil, il faudra voter le PLUI. Le conseil est invité à le consulter pour vérifier si il est cohérent avec le travail que nous avons effectué tout au long de la procédure.
- Un devis d'encadrement pour le blason sur soie offert à la commune est présenté pour la somme de 195€. Accepté à l'unanimité;
- Repas des anciens: Le tarif est fixé à 45€/personne boisson non comprise. Il sera demandé 45€ aux participants non invités.
- Prime accordée aux agents (IFSE dans le cadre du RIFSEEP voté dernièrement): Augmentation de 80€ de la prime de la secrétaire et prime de 10€ à l'agent d'entretien.
- L'arrêté de destruction des pigeons a été prolongé suite à une demande. Beaucoup de pigeon sont présents sur Oëy et Morlaincourt.
- Les affouages ont été distribués. Cette année nous avons 4 affouagistes.
- Une cérémonie des vœux avec accueil des nouveaux habitants sera faite comme d'habitude en janvier. Nouveaux habitants : n'hésitez pas à vous présenter en mairie !
- Toiture du logement communal à Oëy : Devis en cours.

Clôture de la séance à 21h 24

MICHEL LAGABE
Président de séance

VERONIQUE FOLLIARD
Secrétaire de séance